Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 19, 18 mai 2007



Photo : Batiste W. Foisy

Les avez-vous vus? Sternes, goélands, canards, bernaches et tous les autres oiseaux migrateurs sont revenus nicher dans le Nord. Il ne manque plus que les moustiques et c'est l'été!

Programme de contestation judiciaire

Les conservateurs refusent d'entendre les témoins

Danny Joncas

OTTAWA – L'étude du Comité permanent sur les langues officielles portant sur l'abolition du Programme de contestation judiciaire (PCJ), qui devait être entreprise le mardi 8 mai, a pris une tournure pour le moins inattendue, semant par le fait même le désordre total au sein du comité parlementaire.

Pour amorcer son étude, le comité devait en premier lieu entendre le président du conseil d'administration du PCJ, Guy Matte, une autre personne siégeant au conseil d'administration, Kathleen Tansey, ainsi que le directeur général du PCJ, Noël Badiou. Ce dernier a même fait le trajet de Winnipeg à Ottawa pour comparaître devant les parlementaires pour finalement apprendre, une fois sur place, que ladite réunion n'aurait pas lieu.

À 8 h 58 mardi matin, un avis a été émis à l'effet que la réunion prévue pour 9h était annulée à la demande du président du comité, le député conservateur Guy Lauzon. Les députés des trois partis de l'opposition siégeant au comité, tout comme la greffière, l'ont appris une fois sur place tandis que les députés conservateurs semblaient avisés que cette réunion ne se tiendrait pas puisqu'aucun d'entre eux, à l'exception du député Michael Chong, ne s'y est présenté.

Plus tard au cours de la journée, Guy Lauzon a fourni comme explications qu'il avait décidé d'agir ainsi afin que ce dossier, qui est maintenant devant les tribunaux, ne prenne une tournure trop partisane lors de la réunion. M. Lauzon a aussi annulé la réunion prévue pour le jeudi 10 mai, toujours au sujet du PCJ, précisant vouloir attendre que le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, dépose son rapport le 15 mai afin de connaître sa version des faits avant d'entreprendre l'étude sur le PCJ.

Le président du PCJ, Guy Matte, qui s'est dit déçu de ne pas pouvoir comparaître devant le comité, prévoyait demander au gouvernement pourquoi aucune consultation n'a été menée avant de décider d'abolir le programme, en septembre dernier. M. Matte ajoute d'ailleurs que les études antérieures portant sur le PCJ ont démontré que cette initiative visant à défendre les droits des minorités était très bien administrée.

L'opposition s'indigne

Chez les députés de l'opposition siégeant au comité, on a dénoncé avec véhémence cette façon de procéder de Guy Lauzon, soupçonnant même des membres plus influents du Parti conservateur d'être à l'origine de cette annonce de dernière minute afin d'éviter de discuter du PCJ.

« Nous sommes absolument bouleversés. C'est un manque de respect total envers les membres du comité et envers les témoins. Ce n'est pas démocratique, car tous les membres du comité, y compris les conservateurs, s'étaient entendus pour

Programme
Suite en page 2

Programme

Suite de la page 1

qu'on entreprenne cette étude. Mais ils (les conservateurs) n'auront pas le choix d'en parler éventuellement », a déclaré la députée Raymonde Folco, critique du Parti libéral en matière de langues officielles, en apprenant que la réunion était annulée, propos qu'appuyait Richard Nadeau, porte-parole du Bloc québécois en ce qui concerne les langues officielles.

Pour sa part, le député d'Acadie-Bathurst, Yvon Godin, va encore plus loin alors que dès le lendemain, le député néo-démocrate a tenu une conférence de presse pour dévoiler le contenu d'une motion qu'il déposera à la prochaine réunion du comité afin de demander la démission de M. Lauzon.

« C'est la première fois en dix ans que je vois une chose comme ça. Ça démontre encore une fois le manque de respect de ce gouvernement envers les langues officielles au pays. C'est malsain pour le bilinguisme au Canada et on va pousser pour que l'étude reprenne», a martelé M. Godin.

« Ça ne regarde pas Guy Lauzon si la cause du Programme de contestation judiciaire est présentement en cour. Qui est-il pour décider par lui-même si nous pouvons en parler? C'est de la dictature! Comme comité, nous avons l'autorité d'inviter des témoins et de les entendre », poursuivait-il, ajoutant que si M. Lauzon refuse de démissionner, il demandera au premier ministre de lui retirer la présidence du Comité sur les langues officielles.

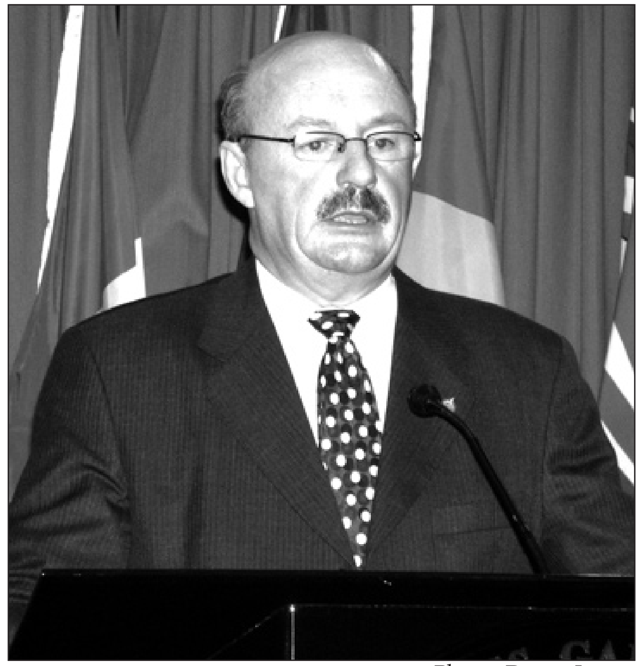


Photo : Danny Joncas

Le député Yvon Godin

Commission scolaire francophone

Les premiers finissants

Bilan de la réunion publique de la CSF

Maxence Jaillet

Les cinq premiers finissants de l'École Allain St-Cyr seront à la fête le samedi 2 juin 2007. Sous le signe d'une célébration privée au QG des forces armées, la CSF décide de débourser un montant de 1500 $ pour couvrir les frais relatifs aux invitations du ministre de l'Éducation, et des commissaires de Yellowknife. Les diplômés auront le droit eux aussi à quelques invités.

Des promesses de bourses seront remises à chacun des finissants de l'ÉASC. Le directeur général de la commission, Gérard Lavigne explique : « nous offrons 500 $ pour un élève en 10e, 1000 $ en 11e et 1500 $ pour la 12e année. Ainsi, un étudiant qui a complété son secondaire dans notre institution se verra octroyer 3000 $ pour continuer ses études. Le jeune a deux ans pour s'inscrire dans une institution post-secondaire n'importe où au pays. Cette contribution peut paraître modeste par rapport aux bourses que le gouvernement offre aux diplômés ténois, mais n'oublions pas que c'est une somme en bonus que nous attribuons à la fin du premier trimestre d'études post-secondaires de l'étudiant. »

Au niveau du budget, le surplus anticipé est maintenant supérieur à l'estimation adoptée en début d'année financière qui était de 172 390 $. En effet, le montant pourrait approcher 233 000 $ à la fin de l'année scolaire. Ainsi, selon Lavigne, le surplus accumulé de la commission scolaire s'élèverait à 458 000 $. « Ce qui reste dans les normes des réserves destinées à contrer les imprévus. Celles-ci, selon la loi régissant les commissions scolaires, peuvent correspondent jusqu'à 15 à 20 % du budget total. Le budget de la CSF est actuellement de 3,5 millions de dollars. » Une réunion publique est annoncée en date du 4 juin 2007 pour discuter des états financiers de la CSF pour l'année 2007-2008.

Récemment, les huit districts de commission ont rencontré leur ministre, Charles Dent. Ils ont pu partager les informations sur leurs besoins et leurs conditions respectifs sans néanmoins recevoir de réponse, car cette rencontre n'était pas faite pour négocier. Le président de la CSF, André Légaré avait alors exposé la nécessité d'un soutien au plan éducatif de l'École Boréale et souligné les prochains agrandissements des deux écoles francophones des Territoires. Une discussion est aussi survenue sur le sujet des vérifications des casiers judiciaires au niveau des élus des commissions scolaires et des bénévoles qui interviennent auprès des écoles. En ce moment, seuls les employés des écoles sont soumis à cette vérification.

Au rang des dernières nouvelles, la couleur est prédominante.

En effet, une gamme de couleurs chaudes désignées aux nouveaux locaux d'Allain St-Cyr a été choisie par les élèves et le corps enseignant de l'école, permettant ainsi à l'architecte de finaliser ses plans.

Pour la concrétisation du nouveau logo de la CSF, c'est aussi après la couleur que l'on attend. Peut-être que le mois de juin sera témoin de la floraison des dryades à huit pétales sur le papier à lettres de la commission.

En ce qui concerne l'embauche du nouveau directeur général de la CSF, est-ce une couleur transparente qu'il faudrait voir? Dès le 11 mai dernier, l'hebdomadaire *Nunatsiaq News* publiait un article déplorant la perte de l'effectif enseignant du Nunavut parfois au profit d'autres provinces et territoires. Dans ce texte, l'auteur citait l'exemple d'un directeur d'école secondaire, M. Theriault, qui allait quitter son poste de Cambridge Bay ayant accepté un poste de direction administrative à la Commission scolaire francophone à Yellowknife. Le 14 mai, lors de la réunion publique, les membres de la commission démentirent cette information, affirmant que le processus d'embauche n'était pas achevé. Au soir, une réunion à huit clos s'opérait pour avancer le processus de dialogue entamé avec les derniers candidats. Un communiqué officiel est attendu dans les prochains jours pour annoncer les différents postes comblés au sein de la commission.

Finalement, c'est avec une teinte verte que les athlètes franco-ténois de Yellowknife se rendront à la compétition annuelle d'athlétisme de Hay River. La commission a tranché sur la subvention au voyage attribué à chaque participant. C'est le transport en commun qui est promu du fait du grand nombre d'élèves souhaitant participer à l'événement sportif du 6 au 8 juin. La commission voudrait subventionner les frais de transport par autobus.



Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet

Pas de mine dans le sanctuaire

Il n'y aura pas de mine d'uranium à proximité du sanctuaire faunique de la rivière Thelon. L'Office d'évaluation environnementale de la vallée du Mackenzie a rejeté le projet d'exploration de la firme Ur-Energy qui comptait jauger le potentiel uranifère de la région. Des audiences publiques tenues à Lutsel'ke a début de l'année ont révélé une forte hostilité des Premières nations envers la proposition de Ur-Energy. Dans sa décision, l'Office note que l'impact cumulé du projet « aura des effets culturels négatifs sur une région d'une très grande valeur spirituelle pour les Autochtones. Ces impacts sont si importants que le développement ne peut pas être justifié ».

Nouveaux manuels de conduite

Le gouvernement des TNO vient tout juste de publier une série de quatre nouveaux manuels de conduite à l'usage des conducteurs et des aspirants conducteurs du territoire. Les manuels abordent la conduite de base, la conduite de motocyclette, la conduite de véhicules lourds ainsi que l'utilisation de freins pneumatiques. Les manuels sont offerts gratuitement sur le site Web du ministère des Transports (*www.dot.gov.nt.ca*). Notez que des versions françaises de ses manuels – ou dans les autres langues officielles des TNO – ne sont pas disponibles à cette adresse

Coup de théâtre

Le mardi 22 mai à 19 h dans la rotonde de l'École Allain St-Cyr, la troupe de théâtre de l'école présentera la pièce conçue par Jaques Angers : *Les biscuits magiques*. Au royaume de Céssibon, où la vie est magnifique, on apprend que l'amour accomplit toutes les magies… L'invitation gratuite est lancée pour apprécier la représentation annuelle de la troupe. Cette fois-ci, vous rirez de tout votre cœur en apprenant ce qui arrive quand une humble jardinière, trois poupées sympathiques et des fées préparent une recette de biscuits magiques pour gagner le cœur d'un jeune prince?

Drogues : Mieux connaître, moins risquer

Le travailleur social Richard Pesant sera aux Territoires du Nord-Ouest la semaine prochaine afin de donner une série de conférences sur la prévention de la toxicomanie. Il rencontrera les élèves de l'école Allain St-Cyr le 24 mai et ceux de l'École Boréale le lendemain. Il prendra également part au prochain « Je-dis en français » de l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pourrez, enfin, l'entendre sur les ondes de Radio Taïga le dimanche 27 mai à 9 h et, en rediffusion, le lendemain à 19 h 30. Cette tournée est présentée par le Réseau TNO santé en français.

Gagnant du concours calendrier

Le nom de la gagnante du concours Calendrier organisé par CIVR Radio Taïga a été annoncé mercredi dernier. Christa Domchek de Yellowknife remporte un séjour de deux nuits à l'Hôtel Explorer. Il fallait se procurer le calendrier officiel de Radio Taïga pour être éligible au tirage. Celui-ci est d'ailleurs toujours disponible à l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Les lecteurs le disent

Lecteur depuis le début

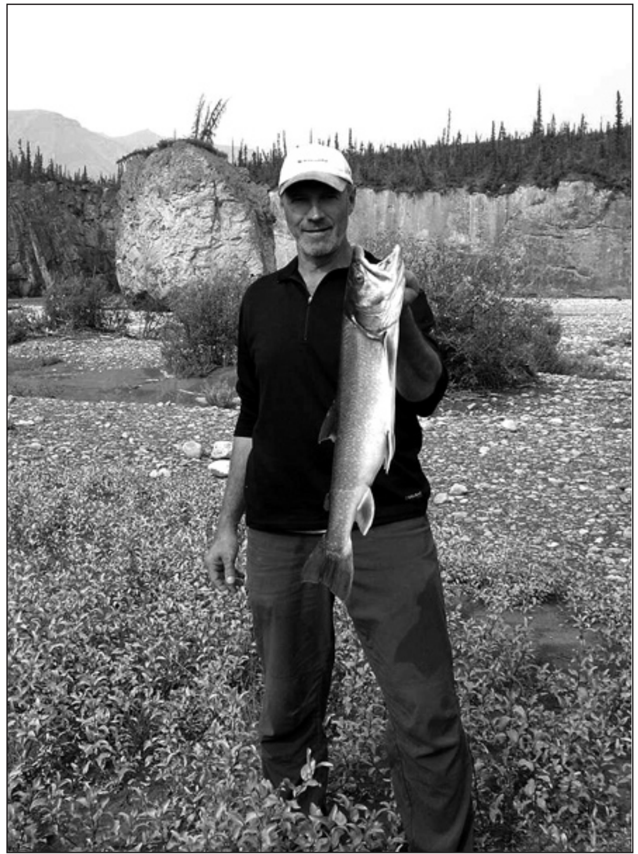
***L'Aquilon* rencontre un de ses premiers abonnés Paul Rivard.**

Maxence Jaillet

Résident du village de Norman Wells depuis 22 ans, Paul Rivard a, de mémoire, toujours reçu l'hebdomadaire ténois.

« Il y a beaucoup de choses qui ont changé dans le journal depuis 20 ans. Il est pas mal mieux qu'avant. C'est vrai, il y a de la couleur à présent. Et puis les articles sont plus nombreux, ils me donnent un meilleur contact avec la communauté francophone. » Paul ajoute qu'il n'a pas gardé tous les numéros, la plupart ont fini au recyclage ou comme papier pour allumer son poêle.

D'ailleurs, le feu fait partie de son travail. Employé du gouvernement territorial, il occupe le poste de gestionnaire des forêts et veille sur les feux dans la région du Sahtu. « Je viens du Manitoba, et en 81 je suis allé à Yellowknife pour une visite. Finalement, je suis resté, car j'avais à l'époque un travail avec la compagnie d'aviation *NWT Air*. Mais un jour, les installations où je travaillais ont pris feu, et ensuite je ne me suis pas plu au nouveau poste auquel j'ai été assigné. Alors, je suis allé prendre le cours de ressources naturelles à Fort Smith, et avec mon diplôme, j'ai pu choisir entre Fort Simpson, Fort Liard ou Norman Wells comme lieu de travail.»



Son poste l'occupe habituellement durant les heures normales de travail, mais quand il est sur appel, il est mobilisé sur de plus longues périodes. « En fait, nous allons un peu partout, ça dépend où se trouve le feu. Nous allons même descendre en Alberta et en Colombie-Britannique pour les aider. Je suis allé dans presque toutes les régions des Territoires. Les feux se déclenchent le plus souvent avec les éclairs dans nos forêts, parfois c'est l'homme qui est le responsable. Nous combattons aussi les feux dans la région au sud de Tulita; les feux proviennent des veines de matières organiques qui prennent feu dans les gisements de charbon et se répandent sur la végétation avoisinante. Ces feux sont difficiles à maîtriser et impossibles à prévenir. »

De toutes les régions, Paul Rivard préfère celle de la vallée du Sahtu. C'est surtout pour ses montagnes et le Grand lac de l'Ours. Il admire la vallée aussi, et s'enchante encore des couleurs que produisent les couchers de soleil sur les montagnes. « J'apprécie toutes les saisons ici, j'aime la nature et la topographie de la place. J'affectionne la lueur permanente de l'été et la succession rapide des levers et des couchers de soleil en hiver. Il y a toujours de beaux ciels. Mais si j'aime les montagnes, je suis heureux de ne pas y vivre, car c'est un obstacle de plus à la lumière du Nord. Je suis content d'être à Norman Wells, dans la vallée. Ici, il y a cinq à six familles francophones, nous sommes environ 800 habitants et le 737 de Canadian North nous rend visite chaque jour! »

Depuis quatre ans, Paul attend patiemment le droit de déposer son nom pour le tirage des permis de chasse aux bœufs musqués. En effet, en 2002, il a eu du « *succès* » comme il dit. La loi lui imposant ce délai avant de retenter sa chance, il espère être l'un des deux résidents du Sahtu non autochtones à pouvoir tirer un animal durant la saison du 15 août 2007 au 31 mars 2008. « Habituellement nous localisons le troupeau par reconnaissance aérienne ou avec des motoneiges. Nous devons ensuite avancer vers les bêtes à pied, car il est interdit de les approcher à moins de 1,5 km avec nos engins. Nous tuons l'animal et le débitons sur place. Enfin, nous gardons la peau et partageons équitablement les quelque soixante livres de viande que la bête nous donne. »

Alors, en résumé, si vous voulez le rendre heureux, donnez un *Aquilon* à Paul, il le lira et puis fera un feu sécuritaire pour cuire son butin de chasse devant un coucher de soleil sur les montagnes de la vallée du fleuve MacKenzie…

Dans son premier rapport

Fraser dénonce l'inaction du gouvernement

Danny Joncas

OTTAWA – La communauté francophone à l'échelle nationale attendait avec impatience le premier rapport annuel du nouveau commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, qui était déposé à la Chambre des communes le mardi 15 mai.

Essentiellement, M. Fraser recommande au gouvernement conservateur, et plus précisément à la ministre responsable des Langues officielles, d'entreprendre un exercice de consultation auprès des communautés dans les plus brefs délais afin de mettre sur pied une initiative qui viendra succéder au Plan d'action sur les langues officielles, qui arrive à échéance le 31 mars 2008.

Par ailleurs, le commissaire aux langues officielles dénote encore certaines lacunes au niveau de l'offre de services bilingues au sein de diverses institutions fédérales. Il en profite également pour encourager le gouvernement en place à poser des gestes qui viennent appuyer ce dont les dirigeants du Parti conservateur font état dans leurs discours.

« Le comportement du premier ministre Harper, au Canada comme à l'étranger, est exemplaire en ce qui a trait au respect des langues officielles. Malheureusement, les gestes accomplis par le gouvernement au cours de la dernière année ne traduisent pas ce discours public », indique M. Fraser avant d'enchaîner avec la nécessité de renouveler le Plan d'action sur les langues officielles, ou à tout le moins de développer une initiative dont l'objectif est similaire.

« Alors que le gouvernement avait indiqué que le Plan d'action représentait le minimum de son engagement envers les langues officielles, ses gestes ont directement porté atteinte à la mise en œuvre de ce dernier. Je me pose de sérieuses questions quant à la vision d'ensemble du gouvernement dans ce domaine », poursuit-il.

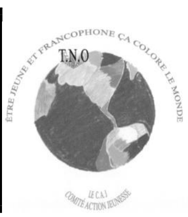
Compressions budgétaires

À l'intérieur de ce rapport, M. Fraser traite aussi brièvement des compressions budgétaires de l'ordre d'un milliard de dollars annoncées par le gouvernement Harper en septembre dernier. Du nombre de ces compressions, on note l'abolition du Programme de contestation judiciaire (PCJ), qui disposait d'un budget annuel d'environ trois millions de dollars. Ces compressions feront l'objet d'un rapport à elles seules, rapport qui devrait être rédigé sous peu. Une version préliminaire du rapport a été complétée le vendredi 11 mai.

Le commissaire aux langues officielles répond ainsi aux 117 plaintes qui ont été déposées à son bureau uniquement au sujet de ces compressions en dénonçant en particulier l'élimination du PCJ, qu'il juge d'une grande utilité pour les communautés de

Fraser
Suite en page 7





Le Comité Action Jeunesse en partenariat avec les regroupements jeunesse du Nord et de l'Ouest du Canada est fier de vous présenter la première édition de Franco survie, un camp d'été offert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans des provinces du Nord et de l'Ouest c'est-à-dire :

Franco survie se déroulera du 23 au 27 août 2007 en Saskatchewan à Blackstrap Youth Camp. Durant cette activité, 10 jeunes de chaque délégation auront la chance d'affirmer leur identité francophone. Cette fin de semaine sera composée de formations en leadership, en identité francophone, ainsi que des activités et formations en pleins air, avec pour thème principale: survivre en situation minoritaire.

Le but de Franco-survie est de promouvoir la langue française, et la culture canadienne française chez les jeunes. Ce camp les encouragera à activement rendre la culture francophone plus significative dans leurs vies. En situation minoritaire, nos jeunes ont besoins d'un leadership actif pour assurer la survie et la croissance de la culture canadienne française. Alors, en favorisant le leadership chez la jeunesse, le camp les encouragera à activement participer à la transmission de leur culture.

Inscrivez-vous au www.comitejeunesse.ca **ou en écrivant à** comiteactionjeunesse@gmail.com **avant le jeudi 24 mai.**

Éditorial



Alain Bessette

Mieux vaut attendre

L'entente de principe sur le partage des revenus ne semble vraiment pas faire l'unanimité (Voir Échos de l'Assemblée en page 5). En fait, on assiste aux TNO à une division Nord-Sud bien à nous qui ressemble un peu à la façon dont se sont signées les revendications territoriales.

Les Premières nations du Nord des TNO (Inuvialuits, Gwich'ins et Sahtus) ont en effet été les premières à signer des ententes de revendications territoriales. Dans le cas de ces groupes, il faut cependant espérer que l'histoire ne se répète pas. Dans les mois ayant suivis ces signatures, certains de leurs propres membres remettaient en doute les ententes signées, notamment la fameuse clause d'extinction des droits ancestraux. On dénonçait alors les négociateurs pour avoir accordé trop de concessions afin d'obtenir rapidement les argents promis.

Devant la faiblesse alléguée de ces premières ententes, il n'est peut-être pas étonnant que ce soit ces mêmes groupes qui sautent à pieds joints sur cette entente présentée par le premier ministre Handley.

Il est cependant encore trop tôt pour pouvoir déterminer avec exactitude la valeur de ces ententes proposées car il y a encore plusieurs questions à régler.

Est-ce que la répartition 75%-25% est réaliste? Vous vous souvenez du débat encore actuel sur le déséquilibre fiscal au Canada? Et bien la présente mésentente repose justement sur une question d'équilibre entre les services offerts et les revenus des gouvernements.

Une autre question fondamentale concerne la légitimité du gouvernement territorial. Certaines des Premières nations qui refusent de signer sont justement de celles qui remettent en cause la légitimité du gouvernement territorial. Dans ce cas, la Constitution canadienne semble indiquée qu'il existe trois ordres de gouvernement au Canada : le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les gouvernements des peuples autochtones; ces derniers issus de leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Devant une telle incertitude, je crois que les nations récalcitrantes ont de bonnes raisons de ne pas se précipiter pour signer à l'aveuglette. Par contre, elles devront bien se préparer afin de justifier leurs demandes si elles désirent négocier avec le gouvernement, même si c'est un gouvernement qu'elles ne reconnaissent pas.

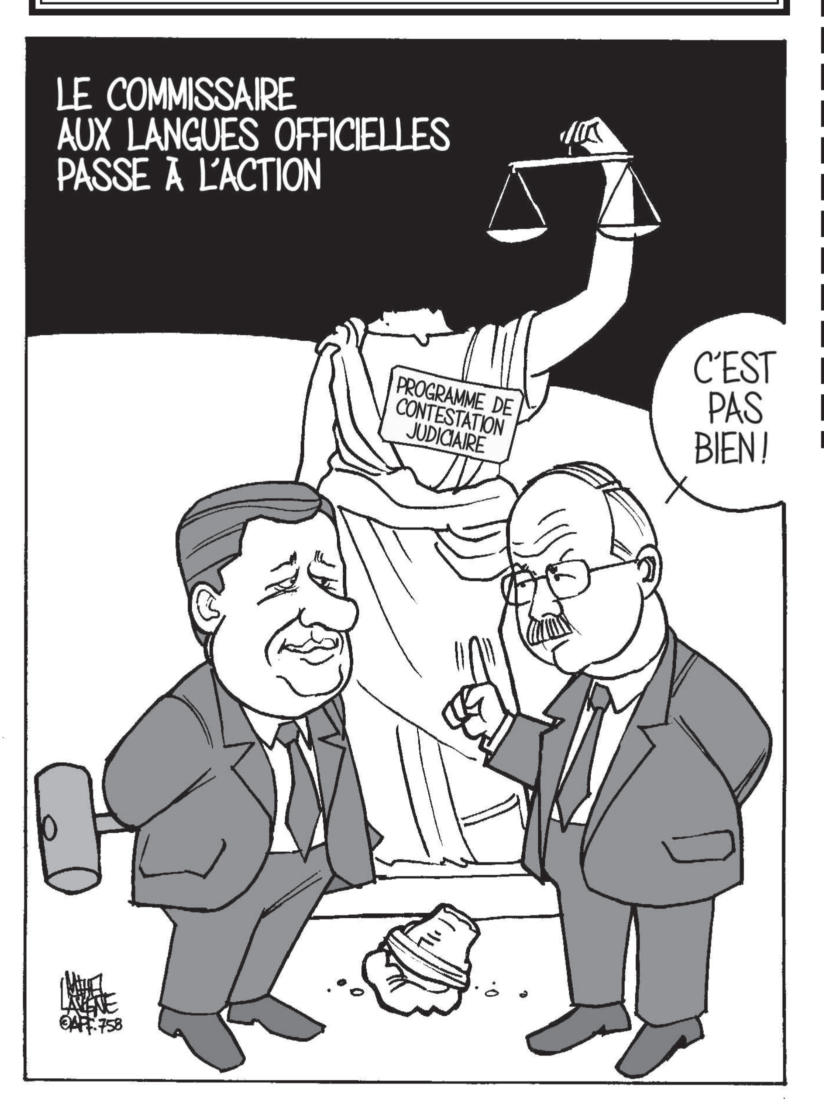




Photo : Batiste W. Foisy

La signalisation routière aux Territoires du Nord-Ouest a parfois des airs surréalistes. Mais qui donc aurait l'audace d'emprunter une "route" dans laquelle barbotent brochets et goélands? Il y a quand même des limites à l'imprudence!.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Les premières nations Akaitcho réclament la démission du premier ministre

Batiste W. Foisy

Mésentente de principe

L'entente de principe sur le partage des revenus provenant des ressources naturelles, conclue la semaine dernière entre le gouvernement territorial et certains groupes autochtones, a été saluée par le député de Great Slave, Bill Braden.

Braden a souligné ce qui, à son avis, est une grande réussite pour le territoire et a loué le leadership des Inuvialuits, Gwich'ins, Sahtus et Métis qui se sont ralliés à l'entente. D'après lui, le fait que certaines nations n'aient pas paraphé l'entente de principe ne constitue pas un rejet de cet accord.

Mais, à l'extérieur de la chambre, tous ne partagent pas leur candeur. Dans une lettre ouverte envoyée aux députés mardi, les chefs des quatre communautés Akaitcho (non signataires) affirment que le premier ministre Joe Handley a outrepassé ses pouvoirs en préparant un accord qui n'a pas l'assentiment de tous les groupes autochtones du territoire. Ils réclament la démission du premier ministre.

Ils affirment en outre que le premier ministre « veut la dévolution à tout prix » et qu'il aurait agi prestement afin de laisser un héritage avant la fin de son mandat.

Le *Edmonton Journal* cite pour sa part le chef des Premières nations du Deh Cho, Herb Norwegian, qui se dit insulté par l'entente. Entente que les Deh Cho ont d'ailleurs refusée. Le grand chef, écrit le *Journal*, aurait affirmé que l'offre revenait à donner « des miettes » aux Premières nations.

D'après l'information dont nous disposons jusqu'à présent, l'entente verrait 75 % des futures redevances encaissées par le gouvernement territorial. Le reste (25 %) serait séparé entre les gouvernements autochtones.

Les Premières nations Tlicho n'ont pas, non plus, signé l'entente de principe brandie par le premier ministre dès l'ouverture de la session.



Le pont

Cinq ans après l'adoption de la *Loi sur le pont Deh Cho* et alors que le traversier qui relie Yellowknife au reste du Canada vient tout juste de reprendre du service pour la saison estivale, le gouvernement territorial s'est décidé à relever ses manches et à aller de l'avant avec la construction d'un pont suspendu au-dessus du fleuve Mackenzie, à la hauteur de Fort Providence.

Le hic, c'est que le gouvernement fédéral n'a, jusqu'à présent, pas consenti à investir un seul sou noir dans l'entreprise. Mais comment le gouvernement va faire pour payer ce projet dont le coût dépasserait déjà les 100 millions de dollars?

Selon le nouveau ministre des Transports, Kevin Menicoche, malgré que le gouvernement fédéral n'est juré de rien, le pont serait « parmi les partenariats public-privé qui retiennent le plus leur attention ». Dans l'éventualité que cette attention devienne un engagement – ce qui, de l'aveu même du ministre, n'est pas une certitude – le projet serait alors éligible à un financement de 25 % de la part du fédéral.

Pour le reste, il faudra payer pour emprunter le pont. Une guérite de péage sera, en effet, installée sur le futur pont. Le prix anticipé du passage n'est pas encore clair, mais il ne sera pas en bas de six dollars la tonne. « Cela reviendrait à peu près à 250 $ pour un chargement de camion », a noté le ministre des Transports.

Accès à l'éducation

Alors qu'ils félicitaient les étudiants de sa circonscription qui gradueront cette année, le député de Sahtu, Norman Yakeleya, a noté les inégalités qui existent entre les élèves des petites communautés et ceux des centres régionaux.

Plusieurs élèves des petites communautés terminent leur 12e année sans avoir l'opportunité de poursuivre des études universitaires par la suite. Ils sont refusés d'office car leur diplôme est jugé insuffisant étant donné que certains cours requis pour l'admission à l'université ne sont pas offerts dans leur localité. Cela décourage plusieurs élèves de poursuivre des études, a noté Yayeleya. Il a réclamé que tous les étudiants aient accès à la même variété de programmes, peu importe la communauté dans laquelle ils étudient.





2007 : Année d'élection présidentielle à la FFT?

Si je ne me trompe pas, tous les deux ans lors de l'AGA de notre fédération se tient une élection à la présidence (en alternance avec les élections du reste du CA l'autre année). Si je n'ai pas l'air assuré, c'est qu'à la FFT on n'a pas l'habitude de le crier sur les toits qu'on aura une élection. Même après m'être impliqué de près pendant quatre ans dans la francophonie ténoise je ne crois pas avoir eu la chance de participer à une seule campagne électorale. Imaginez un scénario semblable à l'échelle territoriale! Le GTNO, le jour des élections nous attend aux bureaux de vote sans qu'il y ait eu de campagne électorale. « Vous savez qu'il y a des élections aux quatre ans » nous dirait-on poliment. On m'a dit la semaine dernière que les élections aux GTNO se tiendraient le 1er octobre ; ça donne six mois pour s'organiser.

Aurons-nous la chance, cette année, de nous préparer aux élections de la FFT? Et si l'actuel président décidait de ne pas revenir, quand le saurons-nous? Et même s'il décidait de se représenter, ne serait-il pas sain d'offrir la possibilité à d'autres candidates et candidats de se présenter? Avez-vous autant de questions que moi ? Ç'est quoi la job de président? Peut-on être élu à vie ou y a-t-il une certaine limite raisonnable pour un mandat? Combien d'années l'actuel président a-t-il été président de la FFT?

J'ai entendu à quelques reprises que toute cette affaire était « personnelle », une histoire à régler entre le président et moi. Si j'ai des problèmes avec la gestion du Québec par l'actuel premier ministre ou avec notre représentant en poste à Ottawa, est-ce qu'on m'accuse d'être trop « personnel »? J'ai effectivement des réserves quant à la façon dont est géré le CA de la FFT présentement; est-ce que ça veut dire que j'en ai contre cette personne en dehors de ces fonctions de président? Pas du tout. Qu'on fasse la différence SVP. Faire parti de la gestion de l'organisme qui nous représente tous en tant que Francophone aux TNO devrait, je pense, nous être offert à tous et de façon très publique avec un maximum d'information et d'encouragement.

Vous voulez savoir si tous ces mots ne sont que ma façon de tenter de m'infiltrer au sein du « quartier général » de la FFT? Eh bien, d'ici peu j'imagine qu'on nous annoncera la tenue d'une élection, vous verrez bien! D'ici là, si j'étais une femme et que j'habitais à l'extérieur de Yellowknife, il me semble que je me verrais bien à la présidence de notre belle fédération. En attendant, je vous encourage à demander la tenue d'élection – et ne vous en faites pas si on vous répond que ce n'est pas prévu aux statuts et règlements, répondez seulement ce que vous répondriez si on vous disait la même chose au niveau territorial.

Martin Dubeau, Yellowknife

Démêler les nœuds du régime

Le régime réglementaire qui régit l'approbation de projets pétroliers et gaziers dans le Nord, jugé trop lent et atrocement complexe, est attaqué de toutes parts. Pour l'instant cependant, une réforme en profondeur du système n'est pas à prévoir.

Batiste W. Foisy

À la mi-janvier 2007, le vice président à l'exécution des programmes de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, Scott Streiner, se trouvait à Anchorage en Alaska où il s'adressait à un club d'affaires qu'on appel l'Alaska Support Industry Alliance. Entre deux présentations des vice-présidents de Chevron et de ConnocoPhillips, Streiner a expliqué à l'Alliance que le Projet Gazier du Mackenzie est une bonne pratique pour tester l'efficacité du régime réglementaire canadien dans le Grand Nord et, selon ce que rapporte l'*Alaska Journal of Commerce,* que « l'approbation finale du pipeline du Mackenzie devrait survenir plus tard cette année ».

Voilà qui a de quoi rassurer les Américains qui jonglent depuis plusieurs années avec l'idée de bâtir un gazoduc qui traverserait l'Alaska et une partie du Yukon, un projet qui nécessiterait des autorisations de parts et d'autres des frontières. Or, le régime nordique canadien a la réputation d'être atrocement complexe et de faire fuir les investisseurs. L'approbation du Projet gazier du Mackenzie enverrait donc un signal clair : il y a moyen de se dépêtrer dans ce sac de nœuds.

Concert d'indignation

Avec quelque 14 agences différentes chargées de près ou de loin d'évaluer la pertinence du Projet gazier du Mackenzie, il n'est pas surprenant que certains trouvent le régime un brin excessif. La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, est de ce nombre. Dans son rapport annuel 2004-2005, la vérificatrice jugeait que le régime, dont une partie importante est du ressort du tentaculaire ministère des Affaires indiennes et du Nord, gêne le développement économique. « L'incertitude, l'instabilité et l'inefficacité, écrivait alors Sheila Fraser, limitent à la fois les investissements et les occasions d'affaires. »

C'est aussi l'avis du premier ministre du Canada, Stephen Harper. Lors de sa visite à Yellowknife, en août 2006, il n'a pas hésité à se demander « Pourquoi […] faut-il tant de temps pour faire approuver des projets d'exploitation des ressources dans le Nord » ? Et il a poursuivi son questionnement : « On me dit qu'il faut environ trois ans pour faire approuver une mine au Nunavut comparativement à environ neuf mois au Québec. Nous devons aussi nous demander pourquoi, 30 ans après qu'il ait été proposé, nous ne savons toujours pas quand le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie sera approuvé et même s'il le sera. »

Le ministre des Affaires indiennes, Jim Prentice, et le ministre territorial de l'Industrie, Brendan Bell, sont eux aussi bien connus pour avoir souvent raillé le régime réglementaire nordique.

L'industrie pétrolière et gazière, bien sûr, est au premier rang des supporters d'une réforme du régime. Sur son site Web, l'Association canadienne des producteurs de pétrole (CAPP), le principal lobby pétrolier Canada, consacre une pleine page aux « enjeux » qui affligent le déploiement de leur industrie aux Territoires du Nord-Ouest et « l'efficacité réglementaire » trône au sommet de cette liste. « La CAPP, peut-on y lire, travaille avec les régulateurs locaux, provinciaux [sic] et fédéraux afin d'encourager un environnement réglementaire efficace ». Un environnement qui, faut-il comprendre, n'existe pas encore.

Devant pareil concert d'indignation à l'égard du trajet tortueux que les projets pétroliers et gaziers doivent emprunter pour obtenir le feu vert, on ne s'étonnera pas d'apprendre que l'actuel président de l'Office national de l'énergie (ONÉ), la principale agence émettrice de permis de pipeline au pays, ait lui-même récemment enfoncé la porte déjà ouverte de la réforme réglementaire. Lors d'une conférence donnée à Kelowna le 30 avril dernier, le président de l'ONÉ, Ken Vollman, a présenté un plan de match pour répondre à la « nécessité » de « simplifier » le régime réglementaire dans ses zones frontalières, notamment le Nord.

« Quand le promoteur d'un projet exprime des préoccupations liées à la réglementation, elles touchent généralement la panoplie d'examens à subir et d'autorisations à obtenir avant de pouvoir commencer à construire », a noté Vollman.. Selon lui, les évaluations environnementales devraient tendre vers une approche « d'examen unique » et comprendre des échéanciers fixes pour garantir une durée déterminée à l'évaluation.

Il importe aussi, pense-t-il, de clarifier dès le départ ce qui est pertinent à l'évaluation et ce qui ne l'est pas. « Une audience sur un projet déclenche souvent un débat sur de grands enjeux de politique publique. Cela s'explique par le fait que l'audience peut constituer la seule occasion pour le public de débattre de ces questions, a-t-il expliqué. Cependant, de tels débats peuvent prendre du temps et décourager toutes les parties lorsque les solutions ne relèvent pas de la compétence de l'organisme de réglementation. Clarifier ce


Règlements
Suite en page 7

Règlements

Suite de la page 6

dont il faut parler et ce qui ne doit pas être abordé dans l'évaluation environnementale devrait être l'une des premières étapes. »

Pas de changements maintenant

Quoi qu'il en soit, une voie express pour l'approbation des projets pétroliers et gaziers dans le Nord n'est pas à prévoir, du moins pas maintenant. « Ce n'est pas quelque chose que nous envisageons dans l'immédiat », affirme le chef de secteur de l'ONÉ pour la planification, la politique et la coordination, Glenn Booth.

Si l'ONÉ favorise une simplification du régime, l'état actuel des lois ne permettrait pas une réforme totale du régime. « Une approche à guichet unique serait l'idéal, estime Glenn Booth, mais je ne pense pas que nous puissions atteindre cela. »

« Au mieux », spécule-t-il, un régime en deux phases pourrait être élaboré. Une première instance qui déterminerait si le projet est souhaitable du point de vue de l'intérêt public, ensuite des consultations publiques pourraient avoir lieu pour déterminer sous qu'elles conditions le projet sera réalisé.

Les efforts de traitement accéléré qui sont présentement à l'essai à l'ONÉ, explique le cadre chef de secteur, se concentrent dans la région des prairies où le régime est différent et la nature des projets moins grandiose que le gazoduc du Mackenzie, par exemple. Une approbation accélérée peut être envisagée pour « de petits projets de nature répétitive », comme l'ajout d'un tronçon de pipeline dans une zone où d'autres projets de même nature on déjà été approuvés dans le passé.

Dans l'éventualité que le pipeline du Mackenzie aille de l'avant, Glenn Booth, n'écarte pas que ce genre de voie de contournement puisse être empruntée par des projets subséquents à la construction du corridor central. « C'est effectivement quelque chose qui pourrait éventuellement s'appliquer à votre situation », concède-t-il.

Mais, même plus expéditif, le régime devra être centré sur l'intérêt public, tranche-t-il. « Notre rôle, c'est d'exprimer très clairement [à l'industrie] qu'elles sont nos attentes. Ainsi il y a davantage de certitudes pour les investisseurs. [...] Mais il ne s'agit certainement pas de contourner la Loi. »

Fraser

Suite de la page 3

langue officielle au pays, ainsi que les compressions au sein de huit autres programmes.

Comme M. Fraser estime que les minorités linguistiques doivent avoir accès aux tribunaux s'ils veulent que le respect de leurs droits soit assuré, il recommande au gouvernement Harper de réévaluer l'impact que cette décision entraîne au sein des communautés de langue officielle.

« Mon rôle n'est pas de commenter sur les raisons de ces compressions, mais bien sur l'impact des décisions », a précisé M. Fraser aux journalistes lors de la conférence de presse suivant le dépôt de son rapport.

À la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, si l'on se dit satisfait du verdict rendu par le commissaire aux langues officielles, on ajoute que M. Fraser aurait pu être plus sévère dans ses recommandations.

« Comme nous, M. Fraser conclut que le gouvernement fédéral n'a pas du tout respecté ses engagements et obligations de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces constats très sévères à l'endroit du gouvernement sont très utiles, mais il est dommage que le commissaire ne les appuie pas par des recommandations plus mordantes », déclare le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux.

« Il est étonnant qu'on ne recommande pas, par exemple, un renversement pur et simple de la décision d'abolir le financement du PCJ et des autres décisions constituant des violations», déplore M. Rioux.

Pour sa part, le porte-parole du Nouveau Parti démocratique (NPD) en matière de langues officielles, le député Yvon Godin, estime que le constat auquel en arrive le commissaire aux langues officielles est inquiétant alors que la Loi sur les langues officielles est entrée en vigueur il y a près de 40 ans.



Chronique TNO Santé

La sécurité sur la route

Pour bon nombre de Canadiens, la longue fin de semaine de mai marque traditionnellement le début de l'été et des ballades en voiture.

Bien que la température soit plus clémente, vous serez peut-être étonnés d'apprendre que l'on enregistre plus de décès dus aux accidents de la route pendant les mois d'été que pendant la saison hivernale. Avec presque 19 millions de véhicules et au moins 21 millions de conducteurs qui circulent sur plus de 900 000 kilomètres de routes d'un bout à l'autre du pays, le transport routier est important pour la majorité des Canadiens. Malheureusement, les collisions automobiles entraînent un grand nombre de décès et de blessures graves chaque année.

Dans l'ensemble, 85 % des collisions sont dues à une erreur commise par le conducteur. L'alcool, la fatigue et la conduite agressive sont souvent en cause, ainsi que l'usage du téléphone cellulaire. Tous ces facteurs contribuent à détourner l'attention des conducteurs lorsqu'ils sont au volant.

Pendant la semaine nationale de la sécurité sur la route, le Conseil canadien de la sécurité nous encourage à placer la sécurité routière en tête de notre liste de priorités.

Éviter de prendre des risques

En tant que conducteur ou conductrice, vous devez faire votre part pour que la circulation se déplace en toute sécurité.

Voici comment vous pouvez réduire les risques :

Portez toujours votre ceinture de sécurité.

Soyez toujours conscients des autres véhicules qui circulent autour de vous. Regardez devant et derrière vous et sur les côtés et assurez-vous que les autres conducteurs et conductrices vous voient et savent ce que vous faites.

Restez à une distance suffisante des autres véhicules.

Jetez des coups d'œil dans les rétroviseurs et vérifiez les angles morts. Ne vous placez pas dans les angles morts des autres véhicules.

Ne changez jamais de voie subitement et utilisez les signaux.

Lorsque vous devez vous arrêter, regardez dans les rétroviseurs et commencez à freiner tôt pour vous arrêter sans heurt.

Assurez-vous qu'il n'y a pas de passagers ou d'objets qui pourraient restreindre vos mouvements.

Conduisez à droite de la route ou dans la voie de droite sur les routes à voies multiples, sauf si vous voulez tourner à gauche ou doubler un autre véhicule.

Ralentissez lorsque vous arrivez à une intersection et surveillez attentivement les feux de circulation, les cyclistes et les piétons.

Respectez les limites de vitesse et tous les panneaux et feux de circulation.

Source: Réseau canadien de santé

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Camp de journalisme Action Médias



Dix jeunes des écoles Allain St-Cyr et St-Joseph ont appris, durant un camp de trois jours, les rudiments du journalisme et des communications. L'activité organisée par le Comité action jeunesse en collaboration avec Action Médias a permis aux dix apprentis de réaliser une émission d'une heure présentée sur les ondes de Radio Taïga ainsi que d'écrire pour le journal local.

Voici donc le fruit de leur travail.

Le projet a permis la réalisation d'une émission à Radio Taïga





Texte et photo : Miguel Sullivan et Cliff Tuyishime

Lorne Gushue, mécanicien de bateau pour la Garde côtière de Yellowknife depuis six ans, a répondu à quelques questions lors de l'exposition des commerçants, qui avait lieu samedi dernier au Multiplex. Ainsi, nous avons appris que les gardes étaient pour la plupart bénévoles. « Nous avons des personnes sérieuses qui aiment apprendre, dit-il. Les cours sont précis. Il y a toujours des choses nouvelles à connaître et nous voulons constamment nous améliorer, car nous ne sommes pas parfaits! »

Camp de journalisme Action Médias



Texte et photo : Aiden et Jessica

Daniel Gaed est agent touristique pour la compagnie True North Safari. Il organise des voyages dans les endroits les plus « exotiques » du Grand Nord canadien. « 90 % de notre clientèle est américaine, souligne-t-il. Le reste provient du Canada. »



Texte et photo : Mikaela et Greg

Lors de la foire commerciale, qui avait lieu du 11 au 13 mai, à Yellowknife, Amanda Rumbolt, une adjointe médicale bénévole pour l'Ambulance St-Jean, nous a appris que l'organisme offre cinq différents cours de premiers soins. Parmi ces cours, un s'adresse aux enfants et il y a aussi un camp d'été sur la sécurité. « Je me suis inscrite aux cours d'Ambulance St-Jean par choix personnel, souligne-t-elle. Je travaille beaucoup avec les enfants et je voulais être capable de leur donner les premiers soins si nécessaire. »



Texte et photo : Mathieu et Jayden

Kelly Willis est une policière responsable du recrutement à la GRC. Elle est policière depuis dix ans. Ce qu'elle aime dans son travail, c'est de rencontrer des nouveaux gens. Elle trouve amusant de s'occuper du recrutement des nouveaux agents de la GRC.



Texte et photo : Ann et Renaud

Doug Ritchie, directeur des programmes écologiques pour Ecology North, était présent au kiosque de l'organisme lors de la foire commerciale pour nous sensibiliser sur les problèmes environnementaux. Les deux plus grands défis du Nord sont le changement climatique et le niveau de l'eau. « L'exploitation des sables bitumineux du Nord de l'Alberta utilise aussi beaucoup d'eau dans le processus industriel, ce qui pollue l'eau, explique-t-il. La meilleure façon pour aider est de réfléchir et d'agir au quotidien. »

Environnement

Y a plus qu'à...

Le GIEC évalue et détermine plusieurs changements qui contribueraient à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Maxence Jaillet

De Bangkok en Thaïlande, le troisième groupe de travail du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dévoile aux yeux du monde, un ensemble de solutions permettant aux décideurs mondiaux de réduire et stabiliser les émissions des gaz à effet de serre en établissant des cadres conceptuels dans plusieurs secteurs d'activités.

Comme à son habitude, le président du GIEC, Rajendra Pachauri présente ce nouveau rapport aux journalistes par des mots éloquents : « ce rapport, en une phrase, est déconcertant tant il est brillant, et vif de par sa pertinence. »

Le troisième rapport de l'année se veut porteur d'un message clair : faire comprendre à l'humanité tout entière qu'il faut qu'elle commence à examiner comment changer ses habitudes de vie et de consommation. Si le rapport donne plusieurs indices sur ces changements, il reste qu'il adresse un message plutôt qualitatif que quantitatif. Laissant tout le choix aux gouvernements et décideurs en place ainsi qu'à leurs futurs représentants de favoriser la mise en place de mesures contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

Tout d'abord, il est énoncé que toutes les régions et tous les secteurs possèdent le potentiel de contribuer à cette atténuation. Celle-ci est classifiée sur deux périodes de temps, des changements sur le court terme (avant 2030) et d'autres sur le plus long terme après 2030.

Par exemple au niveau de l'industrie du transport : les véhicules devraient être plus efficaces au niveau de leur consommation. Il faudrait favoriser des véhicules hybrides; l'utilisation de diesel plus propre et de biodiesel. Mais aussi changer les systèmes de transport routier actuels vers le ferroviaire et transport public. Utiliser des moyens de transport non motorisés comme la bicyclette et la marche. Ainsi au crépuscule de 2030 notre société devrait avoir développé une deuxième génération de biodiesel, des aéronefs aux rendements plus efficaces et des véhicules électriques et hybrides avec des batteries plus puissantes et fiables. Il est signalé que nous pourrions faire des progrès sur le plan de la gestion de nos déchets, faire la promotion du compostage et du recyclage et d'ici 2030 l'expansion des filtres bactériens afin d'optimiser l'oxydation du Méthane ce gaz à effet de serre qui à une durée de vie plus courte que le dioxyde de carbone.

Le document stipule que l'éducation peut aider les marchés à accepter l'efficacité énergétique. De même que nos choix en tant que consommateurs peuvent induire une réduction considérable des émissions de CO_2 reliées aux énergies consommées dans nos bâtiments.

Certaines politiques ou procédures peuvent être appliquées maintenant, ce qui agrémente l'idée que la relation entre un développement renouvelable et liée à l'atténuation des effets du changement climatique.

Précisant un peu plus les grandes lignes de ses recommandations, le rapport explique que pour stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les émissions devront atteindre une intensité maximale pour ensuite décliner. Donc si un niveau d'émissions stabilisé au plus bas est à souhaiter, plus vite le pic devra être atteint poursuivi de son déclin. Il est rappelé que les efforts d'atténuations des trois prochaines décennies posséderont un impact important sur les opportunités de réguler au plus bas ces niveaux de concentration.

Au mois de novembre, le GIEC nous réserve le plateau final de sa quatrième réflexion depuis sa création en 1988. Un document d'intégration et de synthèse sur les rapports des trois groupes de travail de 2007.

Brise-glaces pour la marine canadienne

Le projet est mis… sur la glace

Batiste W. Foisy

Selon la Presse Canadienne, le gouvernement fédéral renoncerait à faire l'acquisition de trois brise-glaces afin de patrouiller les eaux de l'océan Arctique.

D'après l'agence de presse, la Marine canadienne se doterait plutôt de six navires de type corvette, des vaisseaux capables de naviguer dans la glace mince, mais impropre au déglaçage en haute mer. Les navires de guerre seraient munis d'un canon de 57 millimètres, de lance-missiles et d'une plate-forme d'hélicoptère. Ils coûteront 300 millions $ l'unité et ne seront vraisemblablement pas prêts avant l'année 2015.

L'an dernier, lors d'un passage à Yellowknife, le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, avait laissé entendre qu'il se pourrait que son gouvernement revienne sur sa promesse électorale d'acheter trois brise-glaces pour la marine canadienne. Le ministre O'Connor avait alors évoqué la possibilité de se procurer plutôt des aéroglisseurs qui sont adaptés à la navigation arctique. Il était toutefois clair, à ce moment, que l'objectif était de pouvoir naviguer partout dans l'Arctique canadien.

« Mon objectif c'est que la marine puisse naviguer dans le Nord. Alors, je leur ai dit [aux Forces canadiennes] 'trouvez-moi la façon la plus efficace pour naviguer dans le Nord' », avait alors commenté le ministre. Avec les nouveaux achats proposés, il n'est pas certain que cet objectif sera réalisé.

Pour l'instant, le gouvernement Harper n'a pas confirmé la nouvelle voulant que l'achat de brise-glace soit remplacé par des frégates. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision, mais l'achat de ces vaisseaux aurait été recommandé par un comité du Cabinet.



Le ministre de la Défense, Gordon O'Connor.

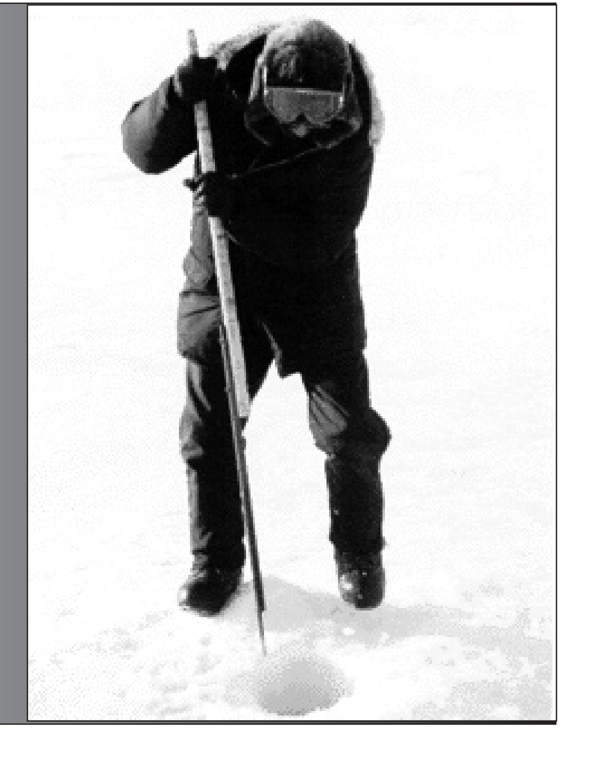
Dans un récent rapport du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, on se prononçait contre l'achat de brise-glace par la marine canadienne. Le comité sénatorial jugeait qu'il serait plus efficace de laisser à la Garde côtière le soin de patrouiller l'Arctique. La Garde côtière, expliquait-on, a déjà l'expérience de la navigation en Arctique et possède de surcroît déjà deux navires capables de franchir le Passage du Nord-Ouest.

Le Canada est le seul pays du monde circumpolaire dont la marine ne possède aucun brise-glace.

L'éditorial qu'on ne peut se permettre d'écrire

La solution de rechange de L'Aquilon pour les brise-glaces

Avec les hauts taux de chômage des communautés riveraines de l'océan Arctique, on pourrait faire d'une pierre deux coups.



Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 2, numéro 18 - 18 mai 2007

Récit

Une jeunesse à l'assaut de la nature



Maxine Carroll

17 avril. Il est midi. Nous venons tout juste d'enlever nos skis et nous voilà déjà réunis autour de la table de la cuisine de l'école Qaqqalik de Kimmirut. Un repas est prêt à être servi. Toute notre équipe est silencieuse, émue par l'accueil chaleureux des membres de la communauté. Cela n'est qu'un exemple de la générosité manifestée par la communauté lors de notre séjour. Plusieurs participants rencontrent pour la première fois des membres de leur famille.

Le repas alors offert a été cuisiné par l'aînée, Annie Ikkidluak Sr., avec l'aide du nouveau Comité jeunesse de la localité. Annie est très fière de ce que cette équipe de jeunes Inuits a accompli ces derniers 12 jours, soit une traversée

Ski

Suite à la page N2

Nunavut en bref

Arnanuq prend note des inquiétudes des francophones

La sous-ministre de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du Nunavut, Naullaq Arnanuq, a indiqué que le ministère prendra en considération les inquiétudes de l'Association des francophones du Nunavut (AFN), qui a émis un communiqué soulignant que le nouveau projet de loi sur les langues officielles du Nunavut ne respecte pas la Constitution canadienne. Arnanuq a indiqué qu'il travaille déjà depuis un certain temps avec l'AFN afin d'identifier des manières d'offrir de meilleurs services en français.

Plaintes contre les chauffeurs de taxi.

Les plaintes contre les chauffeurs de taxi d'Iqaluit ont augmenté depuis le changement tarifaire du service, au début du mois de mai. Voilà ce que constate le Conseil municipal d'Iqaluit. Selon la loi, les aînés sont exemptés de l'augmentation. Le conseiller municipal, Jimmy Kilabuk, a indiqué qu'un aîné s'est vu refuser son tarif réduit après que le chauffeur ait refusé de reconnaître qu'il était âgé de plus de 60 ans. Un autre conseillé, Glen Williams a suggéré à la ville d'envoyer une lettre à la population afin d'informer les résidants des règlements municipaux à cet effet.

"The untold story of John Rae"

Un cinéaste néo-écossais, John Walker, veut relater la vie de John Rae, physicien venu au Nunavut au 19e siècle. Tourné principalement à Rankin Inlet, le docufiction relate la vie controversée du physicien du 19e siècle qui était l'un des premiers étrangers à adopter les us et coutumes inuits. Le film est inspiré d'une biographie publiée en 2001 par Ken McGoogan.

La Russie étend son territoire

La Russie désire accroître son plateau continental de 1,2 million de km² dans l'Arctique, au-delà de sa zone économique de 200 milles, ce qui pourrait accroître ses réserves potentielles d'hydrocarbures de neuf à dix milliards de tonnes de combustible. La Russie doit prouver scientifiquement que le plateau continental sous l'océan Arctique est le prolongement de la plateforme continentale sibérienne. Une expédition scientifique arctique est partie à cette fin de Mourmansk. Une soixantaine de pays ont des visées sur les richesses du plateau continental arctique.